RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son quatrième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 2 novembre 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 225 — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act*

Composition du Comité :

- Mme la *ministre* GORDON;
- M. MICKLEFIELD;
- Mme NAYLOR;
- M. REDHEAD;
- M. le *ministre* WHARTON;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu :
- M. MICKLEFIELD à la présidence;
- M. WOWCHUK à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :
M. le *ministre* GOERTZEN remplace M. le *ministre* WHARTON.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 18 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 225 — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act* :

Shannon Hancock	Particulier
Julie Roginsky	Lift Our Voices
Marcel Williamson	Particulier
Karen Koslowsky-Jones	Particulier
Julie MacFarlane	Can't Buy My Silence
Sherri Thomson	Particulier
Jan Wong	Particulier
Pam Gordon	Particulier
Susan MacRae	Particulier
Kelly Donovan	Particulier
Jennifer Schulz	Particulier
Laura Fougere	Particulier
Aalya Ahmad	Particulier
Bridget Lontok	Particulier
Barbara Captijn	Particulier
Heidi Rimke	Particulier
Candide Allen	Particulier
Douglas Kuny	Particulier

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 225 — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act* :

Grant Driedger	Commission de réforme du droit du Manitoba

Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :

(Nº 225) — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. MICKLEFIELD

Le 2 novembre 2022